



## L'ESSENTIEL

1. Entrée hiver, faites le point !
2. Variétés de maïs –le regroupement des références en AB sur la région
3. Fonds d'allègement des charges
4. Les plantes nous parlent de notre sol

## Observations et conseils

### 1. Entrée hiver, faites le point !

Les comptages à la levée sont l'occasion de mettre le nez en plaine. Nous avons réalisé quelques jours avant Noël, des comptages levées sur les variétés de triticales semées dans l'Oise. Les conditions de semis fin octobre étaient favorables mais les températures fraîches de novembre et surtout de décembre ont engendré une levée et une évolution lente des stades des céréales (2 à 3 feuilles actuellement).

Habituellement, sur ce plateau de limon tardif, les pertes à la levée avoisinent les 30 % sur des automnes "froids". Nous observons toutefois pour quelques variétés les pertes sont significativement plus élevées.

Comptage essais de la Neuville Garnier (21/12/2016) - Oise semis 31 octobre à 320 gr/m <sup>2</sup> (limon)			
Variété triticales	nbr de pieds/m <sup>2</sup>	faculté germinative	% pertes à la levée
Anagram (Acti)	269	90	0.16
Kazyno (Sec)	255	93	0.20
Capricia (AO)	247	98	0.23
Panteon (SP)	231	96	0.28
SW 164t (Temuco) (KWSM)	226	96	0.29
RGT Ruminac (RGT)	223	non connue	0.30
ELICSIR (Causs.)	196	non connue	0.39
VUKA (SP)	194	96	0.40
Cedrico (AO)	156	87	0.51
JOKARI (LD)	149	91	0.54
BIKINI (LD)	111	86	0.65
<b>Moyenne 11 variétés</b>	<b>205</b>	<b>93</b>	<b>0.36</b>

Les variétés qui présentent les niveaux de pertes au-delà de 50 % sont celles qui étaient identifiées par les sélectionneurs avec des facultés germinatives plus faibles. Nous en avons tenu lors du semis en relevant sensiblement la densité de base, cela n'était pas suffisant.

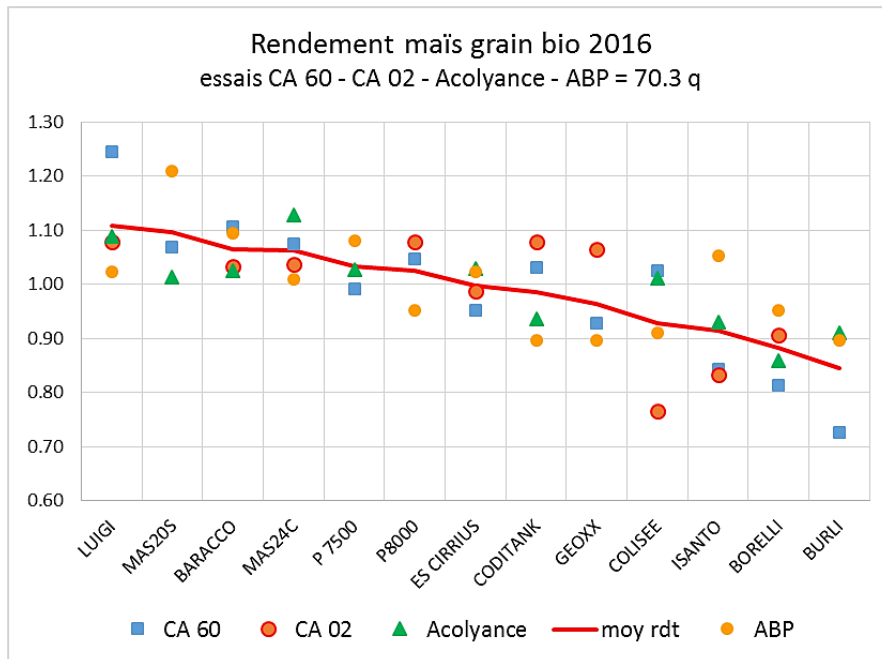
Nous avons été alerté sur le cas de parcelles (semences de ferme non contrôlés sur leur faculté germinative) qui présentent des levées très faibles. Il faut prendre le temps d'aller voir sur le terrain. Cela peut conduire à reconsidérer la maintien de certains semis trop clairs à la sortie de l'hiver.

## 2. Variétés de maïs grain, le regroupement de 4 essais bio en Picardie

Pour la deuxième année, nous sommes en mesure de vous proposer un regroupement de plusieurs essais de variétés de maïs grain mis en place en 2016 sur la Picardie. Il s'agit de :

- deux essais conduits dans l'Aisne (secteur Chauny et Saint Quentin) le premier mis en place par la coopérative ACOLYANCE et le deuxième par la Chambre d'agriculture de l'Aisne,
- et deux essais réalisés sur l'ouest de la Picardie (Nord-Ouest de l'Oise et région de Poix de Picardie), mis en place dans la Somme par l'ABP et la Chambre d'agriculture 60 -80 dans l'Oise

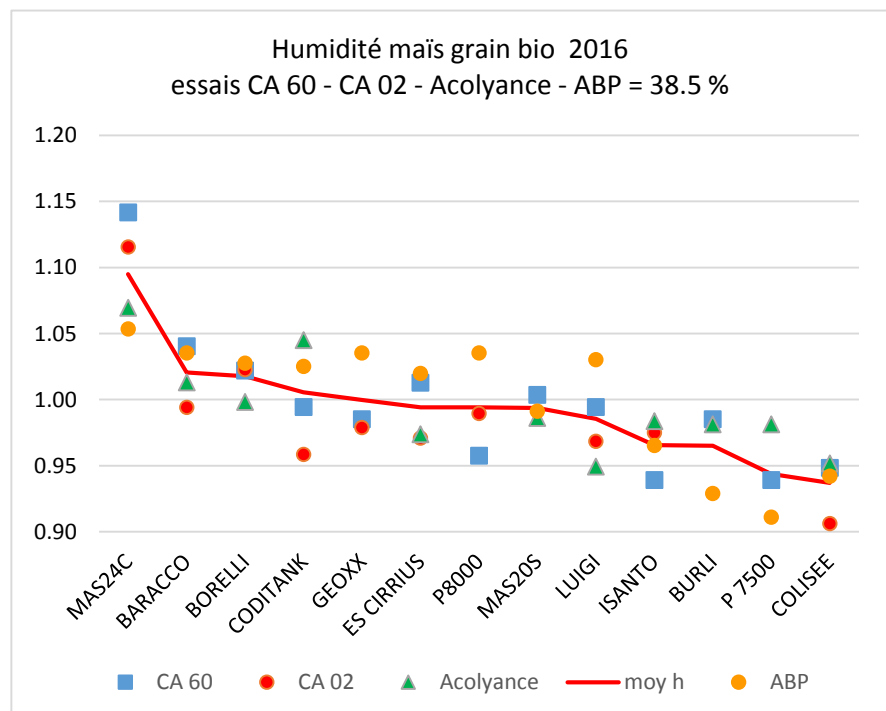
Pour réaliser ce regroupement, nous disposons de 8 variétés présentes sur les 4 sites (LUIGI, BARACCO, MAS 24C, ES CIRRIUS, CODITANK, COLISEE, ISANTO et BORELLI) et de 5 variétés présentes sur 3 des 4 essais (MAS 20 S, P 7500, P 8000, GEOXX, BURLI).



Deux essais ont été implantés début mai (CA 60 et CA 02) le potentiel à la récolte est 64 q. le taux d'humidité à la récolte est de 35, 7 %

Pour les deux essais semés fin mai (Acolyance et ABP), le potentiel plus élevé (77 q) mais le taux d'humidité est également plus important (39.5 %). Pour cette date de semis, seules les variétés très précoces s'approchent fin novembre des valeurs souhaitées pour la récolte (36 - 37 %).

Un réseau d'essais concerté !  
en partenariat avec



## Que retenir pour 2017 ?

Les variétés **LUIGI CS, BARACCO** confirment pour la deuxième année, leur potentiel. Pour la première, le taux d'humidité à la récolte est dans la moyenne de l'essai. La variété **MAS 20 S** présente pour la 1<sup>ère</sup> année se distingue par sa précocité et son potentiel. Elle doit être préférée à MAS 24 C trop tardive.

D'autres variétés de chez Pionner, **P 7500 et P 8000** présentent sur 3 essais font preuve d'une régularité. A confirmer.

Côté déception, BORELLI mais aussi BURLI qui arrive pour la deuxième année en retrait. Les variétés plus précoces (ISANTO, CODITANK, COLISEE) sont en deuxième partie du classement rendement.

En 2016, la forte variabilité des rendements est liée en grande partie liée au déficit hydrique lors de la floraison. Il a impacté de manière différente chaque variété, selon les situations. Les enseignements de ces essais doivent être considérés avec prudence, les analyses statistiques comme le regroupement montrent des différences de potentiel limitées. Ce travail de synthèse est permis par la collaboration entre nos différentes structures. Merci à nos partenaires !

Gilles SALITOT

Dans l'Aisne, deux variétés ont été testées en supplément du tronc commun. Il s'agit de **CONNEXION** et **KANDIS** qui ont donné des résultats de rendement très satisfaisants. CONNEXION arrivait en tête de l'essai et KANDIS en troisième position avec respectivement 76 et 73 quintaux. Cependant, CONNEXION était aussi en tête du classement par rapport au taux d'humidité donc une caractéristique plus tardive que KANDIS qui était dans la moyenne. Pour les 4 essais, il vous est possible de consulter les résultats complets annexés à cet info bio (Synthèse régionale maïs grain biologique 2016 en Picardie).

Mélanie CAMGRAND

## Informations

### 3. Mise en place d'un Fonds d'allègement des charges (FAC)

Suite au retard de paiement des aides PAC 2015 et 2016, le gouvernement a décidé la mise en place d'apport de trésorerie remboursable (ATR). Toutefois certaines exploitations n'ont pas reçu la totalité de l'ATR 2016 ou n'ont reçu qu'une aide significativement inférieure à celle attendue pour 2015. Si vous avez été obligé de contractualiser un prêt à court terme ou si vous avez dû aménager vos prêts en cours pour compenser le manque de trésorerie, **le ministère met en place un Fond d'Allègement des charges financières (FAC) afin de financer les intérêts inhérents à l'emprunt.**

. Si vous êtes dans ce cas, signaler le nous. Nous informerons la DDT des dossiers potentiellement à instruire. Les exploitations concernées ont jusqu'au 28 Février pour déposer un dossier. Nous vous transmettrons également les démarches (CERFA et notices) pour le dépôt des demandes auprès de l'administration.

Mélanie CAMGRAND – Gilles SALITOT

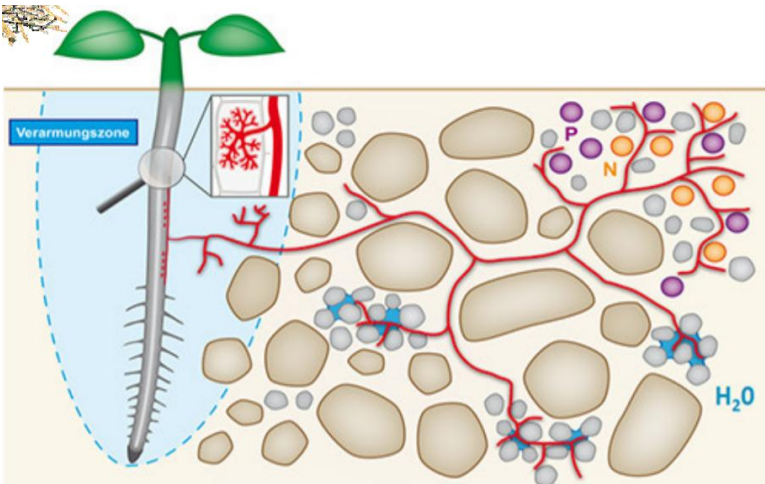
#### 4. Les vivaces nous parlent de notre sol !

Une plante pousse dans des conditions de sol (pH, structure...) et de climat qui lui sont propres et ces conditions diffèrent en fonction des espèces. Une étude de la population des plantes présente dans une parcelle peut donc nous donner une indication de l'état du sol car elle révèle les conditions dans lesquels elle apprécie pousser.

Selon l'ouvrage de Gérard DUCERF « L'encyclopédie des plantes bio-indicatrices, guide de diagnostic des sols » :

- **Le chardon** est indicateur d'une « saturation du complexe argilo-humique par excès de matière organique, d'engrais azoté ou d'épandage de fumier, lisier, purins non compostés provoquant le blocage du phosphore. Cette saturation peut aussi apparaître par un pH trop élevé »
- **Le rumex** est un indicateur d'« engorgement en eau et en matière organique provoquant des hydromorphismes et des anaérobioses complètes avec blocage des oligo-éléments et du phosphore. Tout apport de matière organique supplémentaire peut conduire à des dégâts irréversibles. Destruction du CAH avec libération d'Al+++ et Fe+++ et production de nitrites qui sont toxiques. »

#### Comment explique-t-on le phénomène de blocage du phosphore?



Dans le sol, la majorité du phosphore n'est pas assimilable par les plantes car il est fortement lié à d'autres constituants. Des recherches récentes ont montré l'importance des bactéries aérobies (c'est-à-dire qui ont besoin d'air pour vivre) et des mycorhizes dans la libération du phosphore pour la plante. Dans un sol, l'anaérobiose (le manque d'oxygène) peut provenir de plusieurs facteurs : un excès d'eau, un chaulage trop important, l'épandage trop important de matière organique non composté, le compactage...

Selon Gérard Ducerf, dans ces conditions les bactéries et les mycorhizes n'ont plus l'oxygène nécessaire à leur fonctionnement et cessent leur activité de libération du phosphore pour les plantes. Cela entraîne donc un blocage du phosphore.

Les chardons et les rumex grâce à leurs racines imposantes permettraient la décompaction des sols et la ré oxygénation des couches asphyxiées. Cela donnerait la possibilité de recommencer le cycle de libération du phosphore.

Manfred WENZ, agriculteur allemand et précurseur de la méthode ECODYN donne aux chardons, l'appellation « d'infirmiers du sol ».

On a là un sujet à creuser!

Mélanie CAMGRAND

## 5. Des formations à venir

### Plantes bio-indicatrices dans l'Oise

Une formation sur les plantes bio-indicatrices est proposée dans l'Oise, le 11 et 12 mai 2017. Pour plus d'informations, <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/se-former/formation-oise/>

### Formation grandes cultures en biodynamie dans l'Aisne



### Grandes cultures en agriculture biodynamique : raisonnement et pratiques

Dans l'Aisne à Hérie-la-Viéville (02120), les 21 et 22 février 2017

Formateur : Dominique Massenot.

Objectifs : Combiner les points de vue agronomiques et biodynamiques. Reasonner en synergie itinéraire cultural et utilisation des préparations biodynamiques.

Pré-requis : Avoir une expérience pratique en grandes cultures et/ou en agriculture biodynamique.

Gratuit pour les cotisants au VIVEA

Pour recevoir le programme complet contactez :

Maryna Bogdanok 03 89 23 37 68 - [m.bogdanok@bio-dynamie.org](mailto:m.bogdanok@bio-dynamie.org)

membre du Mouvement d'agriculture biodynamique



*L'équipe des conseillers bio des Chambres d'agriculture des Hauts de France  
vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !  
Quelle nous permette des collaborations fructueuses et contribue au développement  
d'une agriculture biologique dynamique.*

Conseil collectif rédigé le 5 janvier 2016, valable pour la Picardie.

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « agriculture biologique » des Chambres d'agriculture de Picardie : Sébastien Juliac, Alain Lefèvre, Christelle Récopé (élevage), Mélanie Camgrand, Pierre Menu et Gilles Salitot (cultures) En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette.  
CA de l'Aisne, 1 rue René Blondelle – 02007 Laon - CA de l'Oise, rue frère Gagne BP 40463 – 60021 Beauvais - CA de la Somme – 19 bis rue Alexandre Dumas – 80096 Amiens  
Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/>  
Coordination et renseignements : Gilles Salitot – Tél. 03 44 11 44 65 – [gilles.salitot@agri60.fr](mailto:gilles.salitot@agri60.fr)  
Action réalisée avec l'appui financier du ministère en charge de l'agriculture – CAS DAR –Reproduction interdite N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80)  
"Programmes, tarifs et conditions générales de nos stages de formation disponibles sur demande". OPE COS ENR 6 15 12 13